# BAREME DES COMMISSIONS ET HONORAIRES

### Carte professionnelle n° CPI 5002 2016 000 014 565

Délivrée par la C.C.I. Ouest Normandie

#### Garanties financières de GALIAN - 89, rue la Boétie 75008 PARIS

- 120 000 € pour les activités de Transactions sur immeubles et fonds de commerce
- 120 000 € pour les activités de Gestion immobilière

# TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Les honoraires sont calculés en appliquant un pourcentage dégressif au montant de la vente (prix net vendeur) avec un minimum forfaitaire

Ventes inférieures à 10.000,00 €	1.250,00 € HT	Soit	1.500,00 € TTC
Ventes entre 10.000,00 € et 30.000,00 €	2500,00 € HT	Soit	3.000,00 € TTC
Tranche de 30.000,00 € à 50.000,00 €	8 % HT	Soit	9,60 % TTC
Tranche supérieure à 50.000,00 €	5 % HT	Soit	6 % TTC

## **LOCATIONS**

Les honoraires sont calculés selon le type de prestation fournie.

Rédaction du bail d'habitation 1 mois de loyer H.T. (hors charges) à partager par moitié

Minimum forfaitaire de 180,00 € T.T.C. par partie

Rédaction du bail commercial 500,00 € HT Soit 600,00 € TTC

# **GESTION IMMOBILIERE**

Les honoraires sont calculés en appliquant un pourcentage au montant des loyers hors charges encaissés.

Gestion immobilière 6% HT Soit 7,20 % TTC

Dans le cadre de ses activités TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE, L'IMMOBILIERE DU MORTAINAIS ne reçoit aucun fonds, effet ou valeur

Taux de TVA à 20,00 % n° de TVA FR03418471868